

ÉCOLES PUBLIQUES DE BREST

SKOLIOÙ PUBLIK BREST

Edition 2023

Pratik

**LA VIE
DE VOTRE
ENFANT**

À L'ÉCOLE

**BUHEZ
HO
PUGEL**

ER SKOL

- 1 **Les écoles publiques brestoises en chiffres** page 4
- 2 **Qui fait quoi à l'école ?** page 5
- 3 **L'accueil périscolaire** page 6
- 4 **Bien manger à l'école** page 9
- 5 **La santé** page 11
- 6 **Les actions éducatives** page 12
- 7 **L'école inclusive est, à Brest, une priorité** page 15
- 8 **Le réseau des écoles publiques** page 16
- 9 **La sécurité à l'école** page 18

LA POLITIQUE ÉDUCATIVE, UNE AMBITION FORTE !

L'éducation est une priorité pour la ville de Brest qui y consacre chaque année près de 50 millions d'euros par an. Cet effort majeur guidé par le projet éducatif et citoyen « Grandir à Brest », constitue un investissement sur l'avenir et illustre parfaitement l'ambition collective que porte la ville de Brest pour vos enfants.

Cet engagement se concrétise par des moyens matériels et financiers pour le développement de projets sur le temps scolaire mais aussi par des moyens humains avec plus de 500 agentes et agents qui œuvrent au quotidien auprès des enfants dans les écoles et sites périscolaires.

Ainsi, près de 130 ATSEM travaillent auprès du corps enseignant dans les classes maternelles. Les responsables de site et les équipes d'animation accueillent vos enfants sur les différents temps périscolaires.

Les équipes techniques veillent aux conditions d'accueil des bâtiments et travaillent dans les restaurants scolaires pour servir 6 000 repas par jour. Tout au long de la journée, l'ensemble du personnel accompagne vos enfants pour leur bien-être dans une démarche éducative.

Afin de vous permettre de mieux les connaître, ce guide présente l'ensemble des services éducatifs et les partenaires qui accompagnent vos enfants dans leur vie à l'école.

Ce guide complète les autres actions mises en œuvre par la ville de Brest pour faciliter votre vie de parents et renforcer le lien avec vous.

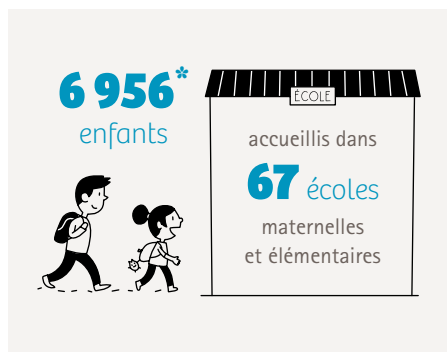
Vous trouverez l'ensemble des informations sur Brest.fr.



Les objectifs éducatifs partagés

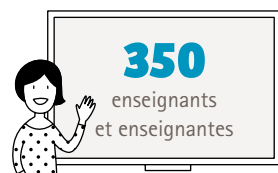
- Grandir en s'épanouissant
- Grandir pour devenir citoyen
- Grandir en ville
- Grandir ensemble
- Grandir en explorant
- Grandir grâce au dialogue entre tous les éducateurs

1. LES ÉCOLES PUBLIQUES BRESTOISES EN CHIFFRES



* Données septembre 2022

Le personnel de l'Éducation nationale



(Accompagnant d'Elèves en Situation de Handicap) auprès des enfants en situation de handicap.

Le personnel municipal



132 agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) à temps complet sur le temps scolaire



160 membres de l'équipe d'entretien et de restauration



34 concierges



130 animateurs et animatrices



28 responsables de site



60 personnes au sein de l'administration de la direction Éducatives

2. QUI FAIT QUOI ?

L'inscription scolaire et périscolaire

L'inscription scolaire s'effectue en mairie (ou sur Brest.fr). La finalisation de l'inscription se fait lors d'une rencontre avec la direction de l'école.

L'inscription aux accueils périscolaires municipaux (accueil matin, midi et soir) se fait en mairie.

Pour les écoles suivantes, l'accueil périscolaire est assuré par des associations animant des équipements de quartier. L'inscription se fait auprès de ces associations :

- École Alice Abarnou et école Guérin (accueil assuré par le Patronage laïque Guérin)
- École Kerhoas et école Kerisbian (accueil assuré par le Foyer laïque de Saint-Marc)
- École Quéliverzan (accueil assuré par la Maison pour tous du Valy Hir)
- École Sanquer (accueil assuré par le Patronage laïque Sanquer)



La journée de votre enfant



de 7h30 à 8h40
Accueil du matin



de 8h40 à 12h05
Temps scolaire



de 8h40 à 12h
Le mercredi



de 12h05 à 14h
Pause méridienne



de 14h à 15h45
Temps scolaire



de 15h45 à 16h30
TAP (Temps d'Activités Périscolaires)
Lundi, mardi, jeudi et vendredi



de 16h30 à 18h30
Accueil du soir

École maternelle de Kerangoff :

toutes les activités débutent et se terminent 10 minutes plus tôt pour faciliter l'organisation des parents en lien avec l'école de La Pointe.

Sur les temps scolaires

Les enfants sont sous la responsabilité de l'Éducation nationale (équipe enseignante et direction d'école).

Sur les temps périscolaires

Les enfants sont sous la responsabilité de la ville de Brest (responsables de sites, ATSEM, personnel d'animation et de restauration) ou d'une association.

3. L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, AVANT ET APRÈS LA CLASSE

Sur le temps scolaire, votre enfant est placé sous la responsabilité du corps enseignant. Sur le temps périscolaire, votre enfant est placé sous la responsabilité de la ville de Brest ou d'une association. Elle vous propose d'accueillir votre enfant le matin avant la classe, sur le temps de la pause méridienne et le soir, après la classe. En fonction de vos besoins, vous avez la possibilité d'utiliser ces services de façon ponctuelle ou régulière.

Chaque accueil de loisirs périscolaire est régi par un projet pédagogique. Sur chaque école, la direction et la coordination de l'ensemble de ces temps sont effectuées par une personne responsable de site, titulaire d'un diplôme professionnel.



de 7h30 à 8h40 L'accueil du matin

Un accueil est proposé le matin entre 7h30 et 8h40. Des activités calmes sont proposées à votre enfant : lecture, jeux de société, peinture...

Avant 8h, un petit déjeuner est proposé à votre enfant. Après l'accueil du matin, les enfants de maternelle sont confiés à leur enseignant ou enseignante dans leur classe.

Pour les enfants d'élémentaire, le relais avec les professeurs de l'Éducation nationale est fait sur la cour.



de 12h05 à 14h La pause méridienne

Afin de proposer un temps de repos aux enfants, la pause méridienne s'étend de 12h05 à 14h*. C'est un moment important pour l'enfant, tant sur le plan alimentaire que sur le plan éducatif. Cet accueil comprend à la fois le repas au restaurant scolaire et les activités permettant aux enfants de se détendre ou de faire une sieste, pour les plus petits.

* Le mercredi midi, seuls les enfants inscrits en accueil de loisirs ont un repas.



de 15h45 à 16h30 Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

Complémentaires de l'école, les activités périscolaires sont encadrées par des animateurs et animatrices. Sport, culture, arts, actions citoyennes, développement durable, lecture etc. : les équipes proposent une grande variété d'activités et s'adaptent au mieux aux besoins des enfants. Ces activités sont proposées de 15h45 à 16h30. La participation aux TAP se fait sur inscription gratuitement pour tous et toutes..

Les activités périscolaires

Ces activités peuvent être proposées dans le cadre de l'accueil du matin, de la pause méridienne, des TAP (15h45-16h30) ou de l'accueil du soir. Elles sont organisées en fonction du moment de la journée et des besoins des enfants (jouer avec les enfants, les laisser jouer entre eux, les laisser en autonomie surveillée ou leur permettre de se reposer).



de 16h30 à 18h30 L'accueil du soir

Après 16h30 et jusqu'à 18h30, votre enfant peut être accueilli en halte d'accueil du soir. Un goûter est proposé aux enfants après 17h. Des activités récréatives sont proposées aux enfants par l'équipe d'animation.



Restauration scolaire à l'école Jean de la Fontaine

Chaque jour en moyenne



Environ **500**
enfants à l'accueil
du matin



6 000 enfants inscrits sur
les Temps d'Activités
Périscolaires (TAP) | **Tous
les jours**
de 15h45 à 16h30



Environ **900**
enfants
à l'accueil du soir

*Chiffres janvier 2023

3. L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, AVANT ET APRÈS LA CLASSE

S'inscrire, c'est simple



En début d'année,

je complète le dossier d'inscription de mes enfants pour avoir accès aux activités (matin, midi, soir, TAP, accueil de loisirs).



Je peux **modifier ma réservation**

jusqu'à 48h à l'avance, via l'espace parents, par téléphone ou en mairie de quartier.



Je reçois ainsi automatiquement ma **facture périscolaire,**

pour l'ensemble de la famille, à la fin de chaque mois, en fonction de mes revenus.

S'il y a une erreur sur ma facture ou si j'ai besoin de justifier d'un cas de force majeure, je le signale dans un délai de trois mois à réception de la facture.

En cas de mouvement social, une information est transmise aux parents (affichage dans les écoles, Brest.fr, réseaux sociaux et sms).

En cas de fermeture d'un service, ce dernier n'est pas facturé aux familles.

Un service minimum d'accueil peut être mis en place en cas de grève des enseignants.

Nb : Les règlements complets sont disponibles sur Brest.fr ou dans les mairies de quartier

D'un simple clic

Un espace parents est créé lors de l'inscription de votre enfant en crèche ou à l'école. Cet espace numérique à votre nom est mis en place pour faciliter vos démarches en ligne avec les services de la ville pour la réservation ou le paiement de certains services.



Rendez-vous sur l'espace parents sur Brest.fr

Qui paie quoi ?

La ville de Brest offre la gratuité de l'accueil du matin, du midi et du soir pour les familles les plus modestes. Il en est de même pour toutes les familles sur les temps d'activités périscolaires, de 15h45 à 16h30.

Les autres tarifs sont établis en fonction des revenus de la famille, dans un souci de justice sociale.

Pause méridienne Coût total : Environ **17,23 €**

€

2,64 €

coût moyen payé par la **famille**



14,59 €

coût pris en charge par la **ville de Brest**

4. BIEN MANGER À L'ÉCOLE

La ville de Brest est particulièrement attentive à la qualité du repas servi aux élèves, en termes d'équilibre alimentaire, d'origine et de diversité d'aliments entrant dans la composition des recettes.



1

Confection des repas

par la cuisine municipale



2

Livraison

chaque matin



3

Dans l'école, les plats sont portionnés, réchauffés et **servis** par des agents de restauration



4

Repas

Qualité

Convivialité

Le repas, un temps de bien-être et de partage.

Autonomie

L'enfant déjeune, à table, service en self ou en ilot. Il est invité à se servir seul, à utiliser tous les couverts et à débarrasser son assiette.

Découverte

Les équipes encouragent les enfants à goûter à tous les plats afin de découvrir de nouvelles saveurs.

Objectif bio !

Produits bio à l'école



100 % durable et



Agriculture locale favorisée

[...]

4. BIEN MANGER À L'ÉCOLE

Équilibre nutritionnel

Dans le respect des recommandations en nutrition, plusieurs spécialistes en diététique élaborent des menus équilibrés et attractifs pour les enfants. Une fois validés par la commission dédiée, ces menus sont affichés dans les écoles, dans les mairies de quartier et communiqués sur l'espace parents. Il est également possible de les recevoir par mail en s'inscrivant sur le site de la ville.

Commission des menus

Cette instance est composée de parents, d'élèves, d'élus, de membres de l'équipe de restauration et d'animation, d'ATSEM, du ou de la responsable de site, de partenaires (Maison de l'agriculture biologique du Finistère), de la personne déléguée départementale de l'Éducation nationale et du prestataire spécialiste en cuisine et en diététique. Cette commission permet un temps d'échange sur les repas servis lors de la période précédente (appréciation des enfants, suggestions d'amélioration, etc.) et de valider les menus qui seront servis lors de la prochaine période.

Ateliers et animations

En fonction de l'âge des enfants, des ateliers pédagogiques sont proposés ainsi que des animations (intervention de producteurs et productrices, lutte contre le gaspillage, découverte des fruits et légumes ou la dégustation de nouvelles recettes). Autant d'actions qui ont pour objectif de participer à l'éducation au goût afin d'amener les enfants à élargir leur connaissance alimentaire par le biais du plaisir et des sens.



La cantine de l'école du Forestou

Chaque jour en moyenne



déjeunent à la cantine

Votre enfant est **intolérant à certains aliments**

Le projet d'accueil individualisé (PAI)

Pour les enfants nécessitant des adaptations, des projets d'accueil individualisés sont établis (cf rubrique suivante : « La santé »).

5. LA SANTÉ

La promotion de la santé en milieu scolaire permet de favoriser l'adoption de comportements bénéfiques à la santé dès le plus jeune âge. Nos actions :

L'hygiène bucco-dentaire

Chaque année, 600 élèves de CP bénéficient d'une séance de sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire et d'un dépistage individuel bucco-dentaire.

En partenariat avec la faculté d'odontologie et la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM).

L'éducation nutritionnelle

L'objectif de ce projet est de favoriser l'appropriation, dès le plus jeune âge, d'une « culture alimentaire » grâce aux thèmes suivants : l'alimentation comme vecteur de convivialité et de plaisir, les choix alimentaires favorables à la santé et à l'environnement, le rythme des repas sur la journée. Près de 850 élèves sensibilisés chaque années.

En partenariat avec l'Agence Régionale de Santé, Défi santé nutrition et la Maison de l'agriculture biologique du Finistère



J'aime le soleil, je protège ma peau !

Une animation sur le thème de la prévention solaire est réalisée par des élèves de première année de l'institut de formation en soin infirmier (IFSI) pour les enfants de grande section de maternelle. Cette campagne de prévention des risques de surexposition solaire et des cancers cutanés s'intitule « J'aime le soleil, je protège ma peau ».

Projet d'Accueil Individualisé (PAI)

Mise en place

Pour les enfants atteints de troubles de santé, un projet d'accueil individualisé (PAI) peut être établi. Il précise les adaptations nécessaires à la santé de l'enfant pour son accueil : les modalités d'administration des médicaments, les aliments éventuellement concernés et si nécessaire la conduite à tenir en cas d'urgence.

Pour certains aliments, des plats de substitution existent. Ils sont alors fournis sans surcoût pour la famille. Si les plats de substitution n'existent pas, les parents sont invités à apporter un panier repas (kit fourni par le service de restauration comprenant étiquettes, contenants, sachets, pain de glace et sac isotherme) permettant ainsi à l'enfant de déjeuner au restaurant scolaire et de profiter de l'accueil sur le temps de pause méridienne.

Le formulaire est disponible auprès des directions d'école ou dans les 7 mairies de quartier. Il est établi à la demande des parents et doit être accompagné d'une ordonnance, de moins de 3 mois d'un médecin spécialiste ou traitant. Ce PAI est remis par les parents à la direction afin qu'elle le transmette au service de la restauration scolaire de la ville. Il est ensuite validé par le médecin scolaire référent puis diffusé à tous les interlocuteurs impliqués dans le suivi du PAI.

Mise à jour

Pour le passage en classe de CP, le PAI doit être établi à nouveau dans son intégralité en remplissant un nouveau formulaire. À chaque nouvelle année scolaire, le PAI est renouvelé à l'aide d'une ordonnance de moins de 3 mois le cas échéant.

6. LES ACTIONS ÉDUCATIVES

Avec ses partenaires, principalement l'Éducation nationale et les associations d'éducation populaire, de nombreuses actions éducatives sont menées dans les écoles que ce soit sur le temps scolaire ou périscolaire.

Ces actions permettent à votre enfant de découvrir de nombreux domaines : arts, culture, sports, sciences et techniques, lecture et écriture, technologies de l'information et de la communication.

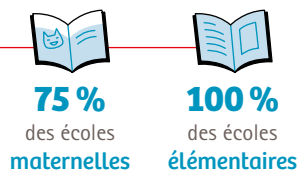
L'objectif de la ville de Brest est de favoriser la réussite éducative, l'épanouissement personnel, l'ouverture au monde de tous les enfants, de permettre l'apprentissage de la vie collective et citoyenne ou encore de lutter contre les inégalités.

100 % des enfants ont accès à des pratiques culturelles

Les enfants s'ouvrent au théâtre, à la musique, à la danse, aux arts plastiques. Grâce à une forte volonté politique d'éveiller à l'art et à la culture, les élèves ont la possibilité d'aller au spectacle, de faire de la danse, du théâtre, de chanter dans une chorale, de découvrir un instrument de musique, de faire partie d'un orchestre à l'école ou encore de rencontrer des artistes.

En partenariat avec le Conservatoire de musique, danse et art dramatique, le musée des Beaux-Arts, les salles de spectacles et d'expositions (le Mac Orlan, la Maison de la Fontaine) ou le réseau des médiathèques

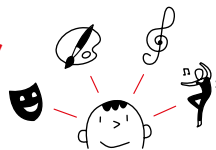
Le réseau des médiathèques accueille



Le saviez-vous ?

L'abonnement au réseau des médiathèques brestoises est **gratuit pour tous les moins de 25 ans**.

Pour plus d'informations, rendez vous sur Brest.fr



En partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), la ville de Brest soutient 3 résidences d'artistes au sein des écoles. Accompagnés d'une structure culturelle brestoise, 3 compagnie/artiste/collectif vont ainsi travailler durant plusieurs mois avec 3 écoles, en intégrant les locaux d'une école pour en faire un lieu de création. Ces artistes créent ainsi du lien avec l'établissement scolaire. La démarche permet aux élèves de rencontrer le monde de la création artistique, de faire du lien entre les différents partenaires du quartier et de donner naissance à de beaux projets culturels.



Toutes les écoles ont une bibliothèque

Pour favoriser l'accès aux livres et à la lecture de tous les enfants, toutes les écoles bénéficient de bibliothèques-centres de documentation (BCD). Aidé par son enseignant ou enseignante, chaque enfant développe son goût pour le livre et la lecture. Grâce à un partenariat avec le réseau des médiathèques, le fonds des BCD est régulièrement renouvelé : albums illustrés, romans, nouvelles, fictions. Les services de la ville de Brest et les associations organisent aussi des animations autour de la littérature.



Le numérique à l'école

De la maternelle au CM2, toutes les écoles sont équipées de divers matériels numériques : ordinateurs, vidéo projecteurs interactifs, écrans numériques interactifs, tablettes... L'ensemble de ces matériels sont raccordés au haut débit. Ces outils sont notamment utilisés sur le temps scolaire pour les apprentissages fondamentaux et sur les temps périscolaires pour des activités de création ou d'éducation aux médias.



L'apprentissage de la langue bretonne

Si vous souhaitez que votre enfant apprenne le breton à l'école, plusieurs possibilités :

- Intégrer une filière bilingue dans une des écoles suivantes : Jacquard, Aubrac, Kergaouyat, Quéliverzan, Simone Veil, Kerisbrian
- Être scolarisé dans une école où sont dispensés des cours d'initiation au breton financés par la ville de Brest et le Conseil départemental du Finistère.



© Ivan Breston/Brest métropole

Les activités de découverte de l'environnement et de la citoyenneté

La ville propose des actions de sensibilisation des enfants à la découverte de la faune et de la flore, à la préservation des ressources de la planète et au développement durable (via notamment son dispositif d'aide aux projets d'école*). Par ailleurs, les classes de découverte (classes nature, classes de mer, classes de neige...) sont soutenues et accompagnées financièrement par la ville de Brest.

* Le dispositif Aide aux projets d'école

Proposé au corps enseignant des écoles publiques et privées brestoises, il repose sur un partenariat entre la ville de Brest et l'Éducation nationale.

À chaque rentrée scolaire, les enseignantes et les enseignants peuvent choisir, parmi plusieurs dizaines d'actions proposées dans les domaines de la culture, de l'environnement, de la citoyenneté ou de la santé - intervention qui vient apporter un soutien à leur action pédagogique et enrichir la formation des élèves brestoises. Ces interventions professionnelles bénéficient d'un agrément de l'Éducation nationale garantissant ainsi leur cohérence avec les programmes scolaires en vigueur et le projet d'école.

6. LES ACTIONS ÉDUCATIVES

Le Dispositif de réussite éducative

Ce dispositif mis en place dans le cadre du contrat de ville avec le soutien de l'État s'adresse aux enfants de 2 à 16 ans des quartiers prioritaires qui ont besoin d'être aidés et accompagnés face à une difficulté sociale, familiale, scolaire ou de santé.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à la personne coordonnant le dispositif de réussite éducatif de votre quartier, à l'enseignant ou l'enseignante de votre enfant ou à la caisse d'allocations familiales. Il existe 4 points de contact du dispositif de réussite éducative présents en mairies de quartier (Quatre-Moulins, Europe, Bellevue et Lambézellec).

Le sport à l'école

Les enfants pratiquent au quotidien des activités sportives au sein de leur école. L'objectif est de permettre à tous les enfants de découvrir une activité adaptée, épanouissante et enrichissante. Plusieurs axes sont développés :



Savoir nager

L'apprentissage de la natation fait partie des savoirs fondamentaux. Les enfants des écoles publiques brestoises ont accès aux piscines de Brest métropole pour apprendre à nager. Chaque année, plus de 2 500 enfants des écoles publiques brestoises sont accueillis dans les différentes piscines. Sous la responsabilité de leurs enseignantes et enseignants qui sont accompagnés par des Maîtres-Nageurs-Sauveteurs de Brest métropole, les enfants apprennent à être à l'aise dans l'eau : entrer dans l'eau, respirer, s'équilibrer, se déplacer et enfin savoir nager.



Initiation aux activités nautiques

Près de 30 classes de CM1 et de CM2, soit plus de 700 enfants profitent d'activités nautiques, que ce soit sur le site du Moulin-Blanc ou de la Penfeld. Encadrés par les éducateurs et éducatrices sportifs de la métropole et des clubs brestoises, les enfants découvrent les joies de la voile et des activités de pagaies (kayak, paddle...) au cours de cycles intégrés aux temps scolaires.



Initiation à l'équitation

Du CE2 au CM2, chaque année une quarantaine d'élèves se mettent en selle et découvrent le monde équestre sur un cycle de 10 séances.



Initiation au patinage

Tous les ans, la patinoire accueille une quarantaine de classes pour initier plus de 800 élèves aux sports de glace.

Animations sportives périscolaires

En complément des animations proposées par l'équipe d'animation municipale ou associative, les éducateurs et éducatrices du service sports et quartiers interviennent sur les temps d'activités périscolaires. La diversité des cycles sportifs (jeux sportifs, roller, ultimate, flag football, escrime, boxe...) vise à transmettre aux enfants le goût de l'activité physique et du mouvement, mais aussi de favoriser l'éducation par le sport et de développer le savoir vivre ensemble. Plus de 400 enfants en profitent chaque année.

Activités sportives dans les stades et dans les gymnases

Les équipements sportifs sont mis à disposition des écoles pour permettre à tous les élèves des écoles brestoises de pratiquer une activité sportive dans de bonnes conditions, sous la responsabilité de leurs enseignantes ou enseignants.

Savoir rouler à vélo

Le développement des mobilités douces est travaillé dans les écoles notamment via le dispositif savoir rouler à vélo : manier son vélo et circuler en sécurité sont les deux objectifs de cette démarche.

7. L'ÉCOLE INCLUSIVE EST, À BREST, UNE PRIORITÉ

Notre ambition de réussite éducative et d'épanouissement de chaque enfant, notre volonté de garantir le droit à l'éducation pour tous et toutes et l'égalité de traitement repose sur l'adaptation aux besoins particuliers des enfants et des familles.

La communauté éducative, professionnels de l'Éducation nationale, le service Coordination Éducative ainsi que les responsables de site et leurs équipes sont, sur chaque école publique de la ville, à disposition des familles pour co-construire et adapter l'accueil en fonction des besoins de l'enfant et de sa famille.

Un soutien au développement de dispositifs au sein des lieux de scolarisation ordinaires.

La ville soutient :

- 12 Unités d'Inclusion Scolaires (ULIS) accueillant des enfants atteints de troubles cognitifs ou troubles envahissants du développement.
- L'accompagnement spécialisé des enfants présentant des troubles auditifs mis en œuvre par l'association Anvöl sur l'école de La Pointe.
- L'Unité d'Enseignement Maternel Autisme mis en œuvre par le Service d'Éducation Spéciale et de Soins A Domicile (SESSAD) autisme sur l'école Louise Michel.
- Le Dispositif d'Autorégulation mis en œuvre par le SESSAD autisme sur l'école Paul Eluard.
- L'Unité Externalisée de l'IME Jean Perrin sur l'école Langevin-Freinet.
- Le service d'Enseignement Spécialisé par l'Initiative Pour l'Inclusion des Déficiants Visuels (IPIDV).

L'accessibilité

Aujourd'hui, 90% de nos écoles sont accessibles aux personnes à mobilité réduite par la mise en œuvre d'ascenseurs, la nature du bâtiment en plain-pied ou l'aménagement possible de classe au rez-de-chaussée. La programmation de travaux permettant d'évoluer vers l'accessibilité universelle est prévue annuellement.

Un accompagnement personnalisé

En lien avec les familles, la ville de Brest met en place :

- Des adaptations nécessaires en termes de rythme et de temps de repos, d'autonomie, de communication, de gestion des émotions.
- Des aménagements ponctuels ou pérennes : rampes, barres de soutenance.
- Une mise à disposition de matériel spécifique : tables et chaises adaptées dédiées à l'enfant sur l'ensemble des temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.
- Un accompagnement humain, individuel ou collectif, complémentaire sur les temps périscolaires dès lors qu'il est nécessaire.

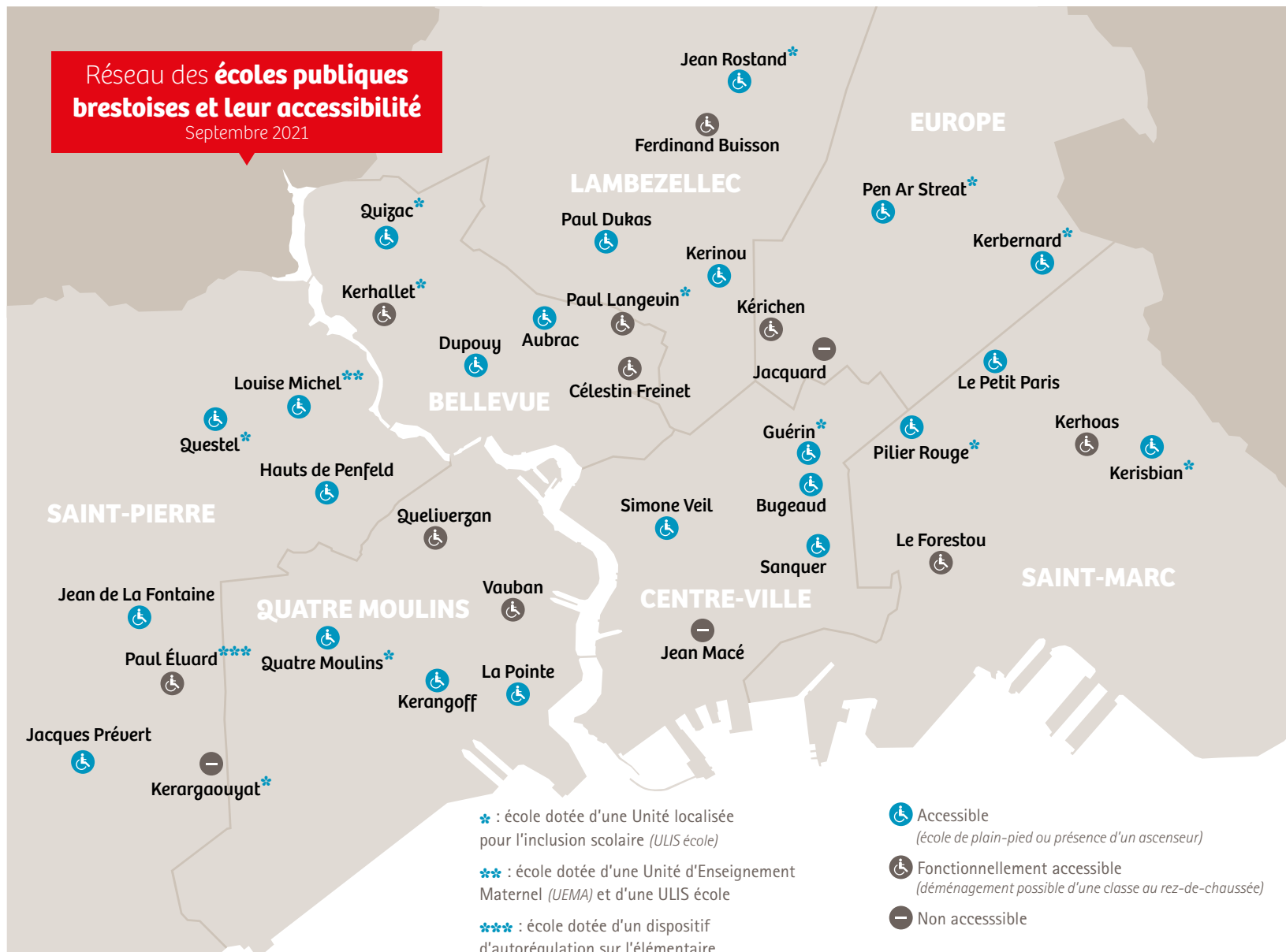
La formation et la sensibilisation des professionnels accueillants et des enfants.

La ville de Brest, et notamment la direction Éducatives, travaille en partenariat avec différents établissements médico-sociaux et associations spécialisées à la formation de tous les membres professionnels encadrant les enfants sur les temps périscolaires à travers des projets de sensibilisation à la différence, à la citoyenneté et aux droits.

8. LE RÉSEAU DES ÉCOLES PUBLIQUES

Réseau des écoles publiques brestoises et leur accessibilité

Septembre 2021



Des chiffres clés

67 écoles
maternelles et élémentaires

= 110 000m²

soit **32 %** des surfaces
bâties publiques occupées

Un maillage territorial dense

60% des enfants vivent
à moins de
500 m

1/3 des enfants vivent
à moins de
300 m
de leur école



Facture
énergétique



670 K€
TTC/an de facture
énergétique
(chiffre 2019)

soit **31 %** de la
facture énergétique
totale des surfaces
bâties publiques
occupées.



1 616 000 €
de budget maintenance en 2022.

59 opérations

de travaux sur les bâtiments (de 500 € à 300 000 €)

810 000 €

consacrés à des travaux d'optimisation énergétique

9 interventions

dans les cours de récréation,
dont 2 entièrement réaménagées.

9. LA SÉCURITÉ À L'ÉCOLE

La ville de Brest est particulièrement vigilante à garantir la sécurité de tous les enfants et adultes qui sont scolarisés et travaillent dans les écoles publiques.

La sécurité des bâtiments scolaires

La ville fait évoluer les bâtiments scolaires pour répondre aux obligations de sécurité : mise aux normes des plafonds suspendus et de l'électricité, isolation des classes et des couloirs, remplacement des vitrages...

La sécurité du public est le critère prioritaire dans la planification des travaux.

La sécurité des installations

Chaque année, les services de la ville de Brest ou des entreprises extérieures contrôlent les chaudières, les alarmes, les extincteurs... Ils vérifient aussi les jeux de cours, le matériel sportif et le matériel de cuisine.



La sécurité alimentaire

Pour garantir la sécurité des aliments servis aux enfants à la cantine, la ville de Brest a fixé plusieurs règles au prestataire : proscription des organismes génétiquement modifiés (OGM), traçabilité totale de tous les produits et respect des exigences de qualité.



La sécurité au quotidien pour lutter contre les intrusions, les risques majeurs et les risques d'incendie

La direction de l'école est responsable de la sécurité de l'école. Elle organise les exercices d'évacuation, veille sur les issues de secours et les couloirs. Elle informe la mairie de tout problème matériel ou humain pouvant mettre en cause la sécurité des enfants et adultes dans l'établissement.

Toutes les écoles publiques brestoises disposent d'un dispositif d'alarme et d'alerte vers les services de police. Des plans particuliers de mise en sûreté sont mis en place dans chaque école et donnent lieu tous les ans à des exercices de confinement ou d'évacuation.

Se mettre en sécurité, ça s'apprend !

Les plans particuliers de mise en sûreté (PPMS) sont mis en place dans les écoles. L'objectif est de préparer les adultes et les enfants à bien réagir en cas de risque majeur : inondation, nuage toxique... Mais aussi en cas d'intrusion malveillante.

La sécurité à l'école

Dans toutes les écoles de la ville, les équipes de la ville et de l'Éducation nationale prennent soin de tout mettre en œuvre pour respecter les consignes sanitaires pour accueillir les enfants dans des conditions rassurantes.

CONTACTS ET INFORMATIONS

Brest.fr

02 98 00 80 80

ESPACE PARENTS :

www.espace-citoyens.net/brest

Mairie de quartier de Bellevue

25, Place Napoléon III 29200 Brest
mairie-bellevue@mairie-brest.fr

Mairie de quartier de Brest-centre

2, rue Frézier 29200 Brest
mairie-centre@mairie-brest.fr

Mairie de quartier de Lambézellec

25, rue Robespierre 29200 Brest
mairie-lambezellec@mairie-brest.fr

Mairie de quartier de l'Europe

31, rue Saint-Jacques 29200 Brest
mairie-europe@mairie-brest.fr

Mairie de quartier des Quatre-Moulins

200, rue Anatole France 29200 Brest
mairie-quatre-moulins@mairie-brest.fr

Mairie de quartier de Saint-Marc

124, rue de Verdun 29200 Brest
mairie-saint-marc@mairie-brest.fr

Mairie de quartier de Saint-Pierre

26, rue Jean-François Tartu 29200 Brest
mairie-saint-pierre@mairie-brest.fr

